

*La Maison-Dieu*, 188, 1991, 87-107

Jean-Michel LENIAUD

## POUR UNE THÉOLOGIE DES OBJETS DE CULTE \*

**F**ÉLICITONS-nous du projet de cathédrale pour Évry : enfin un monument ! En dépit de leurs qualités plastiques, les formes conçues par Mario Botta suscitent cependant quelque réticence. L'historien de l'art observera une parenté avec ce temple à l'Être suprême que Louis-Sébastien Mercier décrit à la fin du 18<sup>e</sup> siècle dans un ouvrage de fiction : *l'An 2240*. Conception des espaces extérieurs et intérieurs, relation entre la lumière dans le lieu de culte et les éléments atmosphériques, couronne végétale, allusion à certains symboles, autant de signes d'une spiritualité déiste, voire panthéiste. Favorables à l'érection d'un lieu digne du culte, les autorités ont-elles suffisamment réfléchi, à cette occasion, au programme et à la signification

---

\* Je remercie vivement le P. Philippe Bachet et le P. Jacques Benoist d'avoir bien voulu lire le manuscrit de cet article et me faire part de leurs points de vue et de leurs conseils. Je remercie vivement le père Gy ainsi que les PP. Lebrun et Hameline de toutes leurs remarques.

symbolique d'une église, *a fortiori* d'une cathédrale ? Manque de réflexion ou timidité ? Il est, en tout cas, frappant que beaucoup n'ont fait que ricaner face à l'étonnante réalisation de Yamoussoukro, faute de savoir prendre au sérieux ce monument dont l'ambition gêne.

Peut-être sommes-nous à un tournant. Qui sait si notre époque ne ressent pas plus ou moins confusément que le constructeur d'églises doit désormais dépasser les seuls impératifs utilitaires : visibilité, commodité, sonorisation ? La réorganisation borroméenne entreprise dans le foisonnement médiéval à la suite du concile de Trente avait fini par aboutir, à partir du 19<sup>e</sup> siècle notamment, à l'épuisement d'une certaine conception du lieu de culte à force de fonctionnalité. Faute de réflexion théologique et symbolique suffisante, l'église tendait, ces dernières décennies, à n'être plus qu'une salle polyvalente parmi d'autres. Du moins dans l'Église occidentale, car il ne paraît pas en aller de même chez les orthodoxes, dans la vivace Église auto-céphale yougoslave, par exemple, si on en juge par les réflexions récemment publiées d'Amfilohije, évêque du Banat, à propos de l'achèvement de la cathédrale Saint-Sava à Belgrade.

Parallèlement à l'épuisement d'une réflexion fonctionnaliste et désacralisante, enregistrons aussi l'étonnante attitude d'une partie de nos contemporains à l'égard des objets de culte depuis quelques décennies : ceux-ci ne sont vus que sous l'angle de l'usage. Que changent les données liturgiques, et les voici condamnés à la péremption. Les destructions massives qui ont commencé à la fin des années cinquante et qui se continuent aujourd'hui, la friperie des vêtements liturgiques, pour ne prendre qu'un exemple, aux Puces de Vanves, de Montreuil et de Saint-Ouen ont frappé l'opinion, la traumatise encore : les objets du culte ne seraient-ils donc que des objets comme les autres, des *kleenex* que l'on jette après usage, le caractère sacré

qu'on attribue habituellement au sanctuaire ne les aurait-il donc pas protégés des gestes profanateurs, les prières les plus secrètes et les plus ardentes dont ils ont été le vecteur ne les auraient-elles donc pas modifiés dans leur substance ?

On connaît la réponse habituelle : la statue de sainte Thérèse au pied de laquelle vous déposiez un cierge n'est qu'un plâtre, le christianisme doit se garder des gestes idolâtres, des superstitions du paganisme. A quoi l'on répondra : en quoi la croix que le clerc porte au revers de sa veste, qui orne les autels, qui est le signe de reconnaissance des chrétiens, en quoi cette croix est-elle différente, en tant que matérialisation du culte, de la statue de sainte Thérèse ? N'y a-t-il pas même idolâtrie à vénérer une croix et une statue ?

Quelle réponse donne l'Église à cette question élémentaire : où commence l'idolâtrie ? A partir de quand commence-t-on à faire « l'ange » ? L'Arche sainte du christianisme renferme des signes et des objets « tabous » ; l'autel du sacrifice, la coupe, l'hostie de façon moins indiscutée, la croix aussi. A en tenter l'inventaire, on se sent comme blasphématoire... Quel est le statut de l'objet cultuel ? Pourquoi le christianisme a-t-il pu être, de toutes les religions celle qui a suscité le plus de créations plastiques, tout en adoptant en certaines époques des attitudes franchement iconoclastes (les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> siècles byzantins, les Réformés au 16<sup>e</sup> siècle), fort méfiantes (saint Bernard), réticentes (les jansénistes du 18<sup>e</sup> siècle, tel l'abbé Grégoire qui ne tolérait pas de statues de saints dans son église), destructrices de patrimoine artistique (le 18<sup>e</sup> siècle, l'Après-Vatican II) ?

Une réflexion théologique sur l'objet de culte aiderait certainement beaucoup à définir une attitude patrimoniale responsable : l'usage d'un objet cultuel n'est-il que fonctionnel ? Faut-il conserver ou supprimer l'objet qui ne l'est plus ? Pour quelles raisons ? Or, il semble bien, à tout prendre, que passé le Moyen Age qui,

par exemple avec Vincent de Beauvais et Guillaume Durand, fut en la matière d'une grande richesse intellectuelle et spirituelle, l'Église n'ait rien produit de très neuf, hormis des considérations utilitaires dans l'élan du concile de Trente fondées sur un légitime souci de décence et de respect et malgré quelques tentatives dans le domaine du symbolisme à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. En attendant que des études approfondies soient conduites sur la légitimité des *realia* de la foi, voici quelques pistes proposées par quelqu'un qui n'est ni théologien, ni historien de la liturgie, qui ne prétend pas faire ici un travail d'historien de l'art, bien que cela soit son état et qui, ayant exercé des responsabilités en fait de conservation du patrimoine, s'est trouvé conduit à se poser la question qu'on énonce ici : quelle valeur l'Église accorde-t-elle à l'objet de culte ? Quel est le pourquoi de son attitude ambivalente ?

### La transcendance biblique

Le christianisme s'inscrit dans la continuité de la religion de Moïse du moins jusqu'à la fondation du *rabbinisme* : les premiers chrétiens sont juifs, utilisent pour leur expansion au pourtour de la Méditerranée des relais juifs préexistants et sont généralement confondus par les Romains avec les juifs, au moins jusqu'au 3<sup>e</sup> siècle. Le Dieu des chrétiens est le Dieu des juifs, quels qu'aient été les efforts du concile de Jérusalem pour se dégager de certains rituels de l'Ancienne Loi.

Le Dieu des chrétiens, c'est *Yahvé*, *Adonai Sabaoth*, devenu *Dominus Deus Sabaoth* pour les besoins de l'expansion évangélique, le Dieu transcendant et personnel de la Bible, qui doit ne pas être regardé en face et qui, contrairement aux divinités des Égyptiens et des autres peuples, ne peut être représenté par des images matérielles. Tout au plus peut-il être désigné mentalement par certains signes : la Nuée ou Gloire, la Main, le Doigt, l'Œil.

## Le Temple

Pas plus qu'il ne peut être représenté, ce Dieu n'a pas de lieu qui lui soit propre, contrairement encore aux divinités païennes. L'Unique, le Très Haut, est adoré partout, spécialement sur les hauteurs, au sommet des montagnes, les *excelsa*, comme les Samaritains continueront à le faire après le retour d'Exil. Cependant, le lieu où se trouve l'arche, l'espace délimité par la tente qui l'abrite jouit d'un statut particulier : la Nuée l'habite ; c'est en face que le culte est célébré.

La construction du Temple constitue une sorte de révolution liturgique : rappel des temples égyptiens avec leur *naos*, affirmation de la théocratie d'Israël, remise en ordre de pratiques cultuelles d'autant diversifiées qu'il n'existait jusqu'alors pas de lieu de culte. Toujours est-il que ce monument, destiné non pas à contenir Dieu mais à permettre à l'homme de l'y rencontrer, est unique, qu'il est construit dans la Cité sainte et qu'une fois détruit par les Romains, il ne sera reconstruit nulle part : le Temple fait partie désormais du seul patrimoine mémoriel des juifs, la demeure de l'Éternel n'a plus d'existence matérielle. Pour les chrétiens, il ne se matérialise pas davantage, puisque, selon l'enseignement du Christ, le véritable Temple, c'est le Corps du Christ ressuscité, l'assemblée des hommes de tous lieux et tous temps unis par leur fidélité en l'Évangile.

Après la destruction du Temple de Salomon, on sait que les juifs en exil, puis ceux qui s'étaient dispersés au pourtour du bassin oriental de la Méditerranée et enfin les convertis au judaïsme aménagèrent des lieux, d'abord dans des maisons privées, puis des édifices spécifiques, pour se réunir, étudier et prier : les synagogues. Ces lieux de culte d'un nouveau genre se multiplièrent d'autant plus qu'ils échappaient au contrôle de la caste sacerdotale qui régnait sur celui de Jérusalem reconstruit. Après l'édification du premier

Temple, « l'invention » des synagogues représente une nouvelle révolution dans la mentalité juive par son ambivalence : c'est un lieu utilitaire ; mais pas seulement, c'est un lieu — pourrait-on dire sacré ? — où l'on conserve les rouleaux de la *Torah*, où l'on doit, plus qu'ailleurs, marquer le respect que l'on doit à *Yahvé*.

### *Les objets « sacrés »*

De même qu'il s'est matérialisé pour ainsi dire dans la construction du Temple, le judaïsme s'est exprimé dans quelques objets, ceux qui ont été sculptés sur le relief de l'Arc de Titus à Rome, la *Ménorah*, la table des pains de proposition, les Tables de la Loi et l'Arche qui les contient. Comme celui de l'édifice, leur statut est ambivalent : pas si sacrées que cela les Tables, pourrait-on dire, puisque Moïse les détruit dans leur première version lorsqu'il découvre que les Hébreux se sont laissés entraîner à l'adoration d'un objet, une divinité égyptienne, le Veau d'or. Malheur toutefois à ceux qui entreprennent de les dérober, car le geste d'y porter la main est sacrilège et mortel. Quant à l'Arche, ce n'est pas seulement le coffre qui contient les Tables, c'est aussi, une fois placée dans le sanctuaire du Temple, le Trône de la présence divine, le Trône vide dont les accoudoirs sont les chérubins qui veillent aux quatre coins.

Par la suite, le judaïsme a multiplié les signes : rouleaux de la *Torah*, main de lecture, lampes, étoile, etc. Déceler les raisons de ce phénomène mériterait une étude en soi, les plus évidentes en étant, pour les deux derniers siècles, des contacts plus étroits avec les chrétiens à la faveur de l'assimilation, puis, à l'inverse, un puissant mouvement d'identitarisme. Mais pour ce qui concerne les premiers chrétiens, ils ont hérité du judaïsme d'alors la plus grande méfiance à l'égard de ce qui pourrait matérialiser leur croyance. Pas de temple, pas de lieu de culte à proprement parler : la

liturgie se déroule dans des lieux où tous peuvent venir, d'abord des maisons particulières comme les premières synagogues. Lorsque la religion devient publique et que l'assemblée, l'*ecclesia*, se réunit dans la basilique, ce n'est pas pour autant que cet édifice profane devient un lieu sacré. Ils en héritent aussi à l'inverse le sens du signe qui, plutôt qu'il ne distingue, permet de se reconnaître dans la clandestinité. A la différence des juifs, ils en systématisent l'emploi, tout en prenant soin de les choisir tels qu'on ne puisse pas tomber dans le péché d'idolâtrie : le poisson, l'ancre, le Tau, le trident, puis, vers le 4<sup>e</sup> siècle, la croix.

### *Exprimer le Saint Nom*

Des juifs, les chrétiens tiennent donc, avec le sens de la transcendance, celui de la relativité des choses matérielles : rien n'est sacré dans la création, ni édifices ni objets ni signes, qui puisse exprimer, *a fortiori* contenir, le Créateur. C'est dans leur dévotion au Dieu de la Bible qu'il faut chercher l'inspiration de tous ceux qui, au cours de l'Église, ont tenu à rappeler d'une façon parfois agressive, que la création artistique n'a pas sa place dans la liturgie. Mais c'est aussi dans la Bible qu'à différentes époques et notamment à la faveur de l'humanisme post-tridentin qui favorise non seulement l'essor des études bibliques, mais aussi la spiritualité de la transcendance, l'on découvre les symboles du Saint Nom, de l'Être suprême, que l'on reproduira dans le mobilier liturgique : l'Œil, la Nuée, les Rayons, le Triangle du delta majuscule qui exprime à la fois le *Théos* et la Trinité, le tétragramme. Autant de signes qui visent à supplanter la représentation mise au point à la fin du Moyen Age de Dieu sous la forme d'un homme âgé barbu telle que peuvent l'inspirer l'Ancien des jours de Daniel et l'emploi du mot « père » par Jésus.

A cet égard, l'évolution du retable aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles est significative : du 16<sup>e</sup> siècle au début du

19<sup>e</sup> siècle sous la poussée de la spiritualité post-tridentine et surtout dans la France bérullienne, on passe du retable médiéval avec ses étages de saints à l'autel portant seulement le tabernacle, flanqué comme son prototype, l'Arche d'alliance, des chérubins. Entre les deux, un espace intermédiaire, celui où l'autel portant le tabernacle est surmonté de la Gloire, nuée divine, d'où partent les rayons du Buisson ardent, frappée en son centre du Triangle, de l'Œil et du Tétragramme — comme si l'empilement des symboles de la Transcendance exprimait mieux la Transcendance. Au-dessus de la Gloire, de la Colombe de l'Esprit et du Corps du Christ contenu dans le tabernacle, est dressé le dais, rappel de la Tente de l'Arche et vieux symbole de la Souveraineté, qui fait de l'autel le Trône de la Trinité, comme, dans le Saint des Saints du Temple de Salomon, l'Arche était le Trône de la Présence divine. Assimiler un retable post-tridentin au trône d'un souverain temporel revient à ne rien comprendre à la symbolique qu'il utilise ni à la spiritualité, nourrie de la Bible, qui est celle de l'époque. Une progressive intellectualisation, abstraction, de la Présence divine fera supprimer avec l'apparition de l'esthétique néo-classique ces divers ornements symboliques pour ne laisser, dès la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle, que le tabernacle et l'autel.

Du judaïsme et de sa hantise de matérialiser le Transcendant, le christianisme a hérité aussi le sens de la Mémoire intériorisée qui fait qu'il se pratique dans les cœurs quand les malheurs des temps ne permettent pas le recours aux commodités matérielles du lieu de culte ni des autres supports concrets : pendant la Révolution, la messe était souvent dite en habits de ville. A l'égard des idoles païennes, son attitude est complexe : comme l'expose saint Paul à propos des idolothytes, elles ne signifient rien, puisque les dieux qu'elles représentent n'existent pas. Cependant, la réalité qu'elles ont aux yeux des païens justifie qu'elles soient détruites.



Plus que les juifs cependant, les chrétiens, en mettant l'accent sur la relation personnelle entre Dieu et l'homme, se sont souciés de la représentation matérielle des croyances. Leur religion s'est assez rapidement symbolisée dans un signe, la Croix et la Croix veut traduire plus fortement la nouvelle alliance entre Dieu et les hommes que les Tables ne le font de celle que Moïse avait contractée avec Yavhé sur le mont Sinaï. Ce n'est pas seulement une Loi qu'elle exprime, c'est l'entrée de Dieu dans l'Histoire : au temps d'Auguste, Dieu s'est fait homme.

### La mémoire de l'Incarnation

A la Transcendance biblique, le christianisme ajoute le mystère de l'Incarnation. Puisque le Christ est le nouvel Adam, les religions païennes doivent être considérées d'une autre façon que ne l'ont fait les juifs. Si le paganisme se résume comme le culte de l'homme hissé au rang de dieu, le christianisme, culte de l'Homme-Dieu, apparaît comme la mystérieuse synthèse entre la transcendance judaïque et l'immanence païenne. Le christianisme peut dès lors porter avec lui une partie de l'héritage païen, comme il l'avait fait de la tradition hébraïque.

### Le lieu de culte

Or, les païens, Romains, Grecs ou adeptes des mystères, possèdent, contrairement aux juifs, des temples où ils rendent un culte à la divinité, qui y est représentée sous la forme d'une statue, d'un simulacre anthropomorphique généralement assis sur un trône. Les chrétiens héritent de cette conception du lieu de culte, qui prend particulièrement forme à l'époque de l'humanisme tridentin : à l'église, lieu de rassemblement de l'*ecclesia*, succède le « temple » où se célèbrent les

« saints Mystères » où toute activité profane est désormais interdite, qui doit être isolé des maisons, de la vie courante et du Monde par des rues et une place sur la façade principale. Ils héritent aussi du goût de la représentation anthropomorphique, qui se marie, autant que faire se peut chez les paléochrétiens et les byzantins, avec le sens du Transcendant : ce n'est pas Jésus homme qu'on représente, mais le Bon Pasteur, jamais le Christ naissant, souffrant ni mourant ; par la suite, le Pantocrator.

L'héritage antique va être progressivement intégré à la pensée de l'Église lors des différentes périodes d'humanisme médiéval et avec l'humanisme tridentin : Jupiter apparaît une préfiguration de l'intuition de Dieu le Père ; l'apothéose du héros permet de figurer l'Assomption de la Vierge. Plus encore, à la discipline ecclésiastique : le successeur de Pierre devient le Pontife, qui fait le lien entre le monde céleste et celui des hommes ; les cardinaux forment le Sénat de l'Église. Reprise dans une perspective chrétienne, l'idole devient icône.

Plus que des usages hérités de la religion augustéenne et des religions à mystères, le christianisme a hérité du paganisme l'idée d'une certaine osmose entre les lieux ou les choses et le fait historique : cette idée s'intègre parfaitement à la théologie de l'Incarnation. La mémoire ne fait pas que s'intérioriser comme chez les juifs ; elle ne se porte pas seulement dans le cœur d'un peuple maintes fois nomade au cours de son histoire ; elle s'accroche à des arbres, des sources, des grottes, notamment en Gaule où une population d'agriculteurs sédentaires vénère les forces de la nature. C'est le génie des évangélistes de cette partie de l'Empire, de saint Martin, d'avoir baptisé l'immanence, d'avoir « planté des croix » aux lieux des cultes chtoniens plutôt que de les détruire. A la louange de l'Éternel fortifiée dans les déserts du Sinaï, s'est ajoutée au long du Moyen Age une saveur de ruralité, de saints gué-

risseurs et intercesseurs qui a plongé le christianisme dans le monde de la représentation.

### *Les reliques*

Le christianisme a également hérité du monde antique le culte des héros. Ceux des chrétiens s'appellent des « saints », des « martyrs », témoins de la Vérité au point de faire, par le... « martyre », le sacrifice de leur vie. La terre est sainte, de leur supplice ou de leur sépulture et de la même manière que les païens ont construit un mausolée pour le héros, les chrétiens y construisent un *martyrium*, édifice de plan centré qui abrite le tombeau du saint autour duquel les pèlerins viennent prier. A la basilique, lieu de l'*ecclesia*, répond le *martyrium*, lieu de pèlerinage. L'Église latine confondra dans un bâtiment unique les deux fonctions, plaçant l'autel au-dessus de la confession du saint dont elle contient les restes, les reliques. De là, la fonction ambivalente de l'autel, à la fois tombeau, dont il affecte la forme à l'époque tridentine, et table du sacrifice dans laquelle, en souvenir de l'ancien usage, doit canoniquement s'inscrire une relique.

Le culte des reliques exprime plus particulièrement le mystère de l'Incarnation de l'Église. Le christianisme s'est inscrit dans l'histoire et l'Homme-Dieu a vécu en Palestine au 1<sup>er</sup> siècle : on peut en fournir les preuves matérielles. On connaît la pieuse histoire de l'impératrice Héléne, la mère de Constantin, faisant pratiquer des fouilles à l'emplacement du Golgotha, retrouvant la sainte Croix, aussi l'histoire de la sainte Couronne, celle du Suaire, celle de la pierre du Sépulcre. Ces reliques, dans l'esprit de leurs inventeurs, confirment l'historicité de la vie terrestre du Christ. On mesure par ce souci l'abîme qui les sépare du judaïsme : le trésor de la Sainte-Chapelle du Palais possédait jusqu'à la Révolution la « Verge de Moïse » ; on imagine pourtant mal de pieux israélites ayant conservé le bâton

du patriarche pour en faire un objet de dévotion avant qu'il ne soit vendu au roi de France par l'intermédiaire d'un quelconque marchand syrien ou vénitien<sup>1</sup>.

Les reliques ne sont pas seulement des témoignages historiques. Les reliques de saints sont aussi, lorsqu'elles sont réunies dans un Trésor — du moins tel est l'enseignement de saint Thomas d'Aquin — non seulement un souvenir, un médiateur de la dévotion, mais aussi la matérialisation du Corps du Christ, la réunion des restes de ceux qui ont témoigné.

### *La religion des signes*

Ainsi, le christianisme est-il aux confins de deux héritages, celui de la transcendance et celui de l'immanence. Il n'est pas bon de choisir l'un pour l'autre : ce serait en quelque sorte refuser au Christ sa double nature, car ce double héritage est la conséquence d'un fait historique et d'un mystère théologique, l'Incarnation. Ne pas être dupe des objets et monuments cultuels : ce ne sont pas des choses magiques ni des idoles, mais ce ne sont pas non plus des objets ordinaires, car ils sont l'expression la plus aiguë de ce que

1. Les juifs ont pratiqué le culte des reliques : le serpent d'airain fabriqué par Moïse fut conservé pendant des siècles jusqu'à ce que Ezéchias, montant sur le trône de Juda, le détruisit pour que le peuple ne continuât pas de lui brûler de l'encens : « Rien que de l'airain », dit-il pour justifier son acte. Ce passage de la Bible a fait l'objet de nombreux commentaires de la part des réformés qui notent que le pieux roi ne se contenta pas de faire disparaître les hauts lieux, de détruire les images des dieux païens et d'abattre les bosquets où il arrivait que l'on fit profession d'adorer le vrai Dieu. Il fit notamment l'objet d'un commentaire de la part de Francis Close en 1844 dans le cadre de sa résistance aux innovations de la Société Camden de Cambridge (« Que la restauration des églises est la restauration du papisme », sermon prononcé dans l'église paroissiale de Cheltenham, le mardi 5 novembre 1844) : « What Hezekiah was to the corrupt jewish church, the blessed Reformation was to the equally corrupt Christian Church. »

l'être humain a de plus élevé, sa condition divine dans le Christ.

Dès lors, rien n'est plus dérisoire, car chaque chose possède un sens sacré. Le christianisme, et singulièrement le catholicisme romain, est la religion par excellence des signes. Par exemple, le costume ecclésiastique dont Thomassin disait au 17<sup>e</sup> siècle qu'il doit séparer du monde le prêtre tridentin, nouveau lévite, tout en l'intégrant au monde ; la coiffure ecclésiastique, courte sur le front et longue dans le cou avec sa tonsure, qui est un savant compromis entre les usages juifs et orientaux — l'homme consacré, le *nasir*, ne se coupe ni les cheveux ni la barbe — adoptés en Gaule au Haut Moyen Age (avec celui du peigne liturgique) et conservés aujourd'hui chez les orthodoxes et les mœurs occidentales (tête rasée et, à certaines époques, face glabre) ; la coiffe ecclésiastique, qui paraît avoir conservé au moins jusqu'au 16<sup>e</sup> siècle dans l'Église romaine chez les hauts dignitaires l'usage de ce qui ressemble fort au châle de prière et la calotte introduite au 17<sup>e</sup> siècle en France par l'intermédiaire de l'Italie. Tout cela fait partie de l'héritage hébraïque, comme la mitre et bien d'autres choses.

De la même manière, l'antiquité païenne a laissé son héritage. Un seul exemple mérite l'attention : l'iconostase, dérivée sans doute des religions à mystères, fut en usage dans l'Église d'Occident tant que servit le dernier jubé, car, en définitive, le jubé remplissait, entre autres fonctions, celle de l'iconostase lorsque l'office n'était pas célébré en double à l'autel dit de la paroisse placé au revers occidental des stalles. Le jubé disparut définitivement en France au début du 19<sup>e</sup> siècle, par souci à la fois de fonctionnalité et de lisibilité de l'office : volonté de l'Église romaine d'avancer dans l'idée de sacerdoce universel des fidèles sur lequel avaient insisté les calvinistes. C'est dans ce même esprit qu'au 17<sup>e</sup> siècle les bénédictins les plus jansénistes revendiquaient de lire à haute voix la *Secrète*. Rien des *realia* dans le catholicisme n'est gratuit ni profane.

Les considérer donc avec la plus grande attention, sinon le plus grand respect.

### **L'exigeante catholicité**

Faudrait-il alors conserver toutes les expressions matérielles de la foi ? Beaucoup répondent non, dans l'esprit de l'utilitarisme tridentin : « L'objet liturgique doit répondre à sa fonction. Le jubé ne répond pas aux nouveaux usages : qu'on le détruise ! » On l'a fait et on le regrette aujourd'hui, comme on regrettera d'avoir détruit dans les années soixante-dix et quatre-vingt, bancs d'œuvre, chaires, confessionnaux, tables de communion, autels face à l'orient, etc. Pas seulement d'un point de vue esthétique ; j'entends d'un point de vue ecclésial, théologique. C'est qu'outre le sens de la transcendance, outre l'expression du mystère de l'Incarnation, le christianisme se caractérise par l'affirmation de la catholicité, du mystère de l'Église.

### *Le mystère, l'universel et l'objet cultuel*

L'Église a reçu la promesse de l'universalité : rien de ce que fait l'homme n'est mauvais si son activité est tournée vers le Christ. Le faire de l'homme, son travail, les objets qu'il produit du plus modeste au plus plastique sont investis de cette force mystérieuse qui le fait participer au Corps du Christ. C'est pourquoi les objets d'art cultuel peuvent être indistinctement des œuvres populaires ou savantes, des œuvres médiocres ou de qualité. Parmi ces œuvres, il en est qui expriment de manière plus sensible quelque chose de profond, il en est d'autres par lesquelles s'exprime un plus grand nombre de personnes. De telle sorte que le catholicisme parmi toutes les activités humaines a été conduit à faire une place considérable à l'une des plus nobles d'entre elle, la production artistique.

L'objet cultuel répond donc non seulement à un usage, mais s'exprime selon les modalités du langage plastique, qui est avec le langage conceptuel et le langage musical, l'un des trois modes d'expression que l'homme a à sa disposition pour traduire les choses les plus difficiles — traduire en l'espèce la transcendance divine, le mystère de l'Incarnation et ses expressions subséquentes que sont les sacrements. L'objet cultuel chargé de traduire l'intraduisible est d'avance condamné à ne le faire que de façon incomplète : il est au mystère ce que l'homme est à Dieu, fait à son image. De même que c'est l'assemblée des hommes unis au Christ qui fait le Corps du Christ, de même c'est, pourrait-on dire, *mutatis mutandis*, le rassemblement des objets cultuels qui forme la traduction du mystère.

Prenons le cas du sacrement du baptême : une signification unique, un acte identique... Et pourtant, que de variantes d'une génération, d'une communauté à l'autre : geste de l'ondoiement, ou acte d'immersion, piscine ou cuvette sur un piédestal, rituel simple pour le nouveau-né ou parcours initiatique du catéchumène paléochrétien qui le conduit, comme dans une religion à mystères, des ténèbres à la Lumière et le fait se dépouiller du vieil homme pour revêtir la tunique de l'homme régénéré. Chaque expression matérielle d'un mystère chrétien possède deux pôles, celui de la théophanie, de la permanence, qui fait référence à la signification profonde de ce mystère et celui de la modernité, de la contingence, des modalités par lesquelles l'Église d'un lieu et d'un moment a su l'exprimer.

La somme idéale de ces contingences, de ces modernités, de ces modalités constitue l'approximation la plus exacte que l'Église du Christ élargie au genre humain aura faite du mystère. C'est pourquoi détruire un objet cultuel qui n'a plus son usage fonctionnel revient à manquer à la charité qui doit unir les différentes générations de l'Église : c'est un acte blasphématoire

par lequel on retire à une génération le droit d'exprimer après elle comment elle a perçu le mystère ; c'est d'une certaine façon l'excommunier. Pour reprendre l'exemple initial, envoyer aux Puces la sainte Thérèse de plâtre est un acte de mépris — évidemment, sans préjuger de l'intention — à l'égard de ceux qui, à travers sainte Thérèse, ont cherché à pénétrer le mystère de l'Église ou plus concrètement se sont servis de ce simulacre pour confier au Christ leurs pensées les plus secrètes. Autre exemple : laisser aux chiffonniers un amoncellement d'ornements sacerdotaux ne peut que troubler celui qui a aperçu à travers eux le mystère de la célébration eucharistique et subséquemment celui de la fonction du ministre de Jésus-Christ qui y préside. Détruire une table de communion revient à nier une certaine façon de concevoir le banquet eucharistique, à tout relativiser et affirmer comme périssable sa propre pratique. Éliminer le mobilier hérité du concile de Trente au nom de Vatican II aboutit à nier Vatican II : contingence des formes et des réformes.

### *Histoire, patrimoine et objet culturel*

Certes, toute activité humaine est relative, périssable, mais à ne retenir de l'activité de l'homme qu'une succession d'actes contingents, on finit par nier ce qui en fait la dignité même. Dans sa dimension historique, l'Église est fondée sur un principe fondamental : celui de Tradition vivante. L'Arche du message évangélique se transmet d'une génération à l'autre ; mais, par le mystère de l'Incarnation, ce message vivra jusqu'à l'accomplissement de la promesse de catholicité. Ce n'est pas au nom de la Tradition vivante qu'une génération de l'Église peut affirmer sa foi en détruisant ce qu'a fait la génération antérieure. Ce n'est pas en foulant aux pieds les pensées et les prières de ses pères que l'on transmettra vivant le contenu de l'Arche sainte, que l'on bâtira l'Église.



C'est, au contraire, en portant en soi la démarche de ceux-ci, tout en apportant la sienne propre. Tâche difficile, véritable démarche humaniste. C'est ce à quoi nous convie, pour ne prendre qu'un seul exemple, le vocabulaire liturgique : quel étonnant *patchwork* pour qui ne porte pas en lui la vie de l'Église que cette stratification de mots hébreux, grecs et latins ? L'intégriste regretterait sans doute l'hébreu-araméen ; l'utilitariste traduirait tout en français ou autre langue moderne : le chrétien en perdrait sa propre histoire, celle qui est passée par les rituels de la synagogue, les réseaux et la culture hellénistiques, l'impériale utopie de l'universalisme romain. Détruire les objets cultuels qui ont perdu leur usage revient à vouloir rendre amnésique le Peuple de Dieu.

L'une des tâches primordiales du ministre du culte est de lui renforcer chaque jour la mémoire : pourquoi tel mot, pourquoi tel signe, pourquoi tel objet, pourquoi telle forme ? Expliquer l'héritage, expliquer l'histoire, pour que la génération présente comprenne que celle-ci est digne d'elle et qu'elle doit être digne de celle-ci. Expliquer par exemple la forme de l'ostensoir tridentin, la raison de l'emploi d'une paire de chandeliers à cinq branches au salut du Très Saint Sacrement.

### Une éthique de la conservation

La vie de l'Église a été scandée de réformes liturgiques qui, toutes, ont détruit au nom de l'usage objets et monuments. La dernière d'entre elles se caractérise par le fait qu'elle a été plus rapidement appliquée que les précédentes, ce qui a accentué la perception du phénomène. Cette succession de réformes, qui, au reste, distingue le catholicisme d'autres confessions chrétiennes, pose le difficile problème du changement, qu'il aille dans le sens de l'innovation ou dans celui du retour au passé et, partant, celui de la rupture : comment changer sans rompre, question essentielle pour

une société comme l'Église qui se fonde sur le principe de tradition vivante ? Or, l'Église, si elle est habituée depuis longtemps à cette difficulté dans le domaine de la pensée ou celui de la musique, l'est beaucoup moins dans celui du monument et de l'objet. Elle se doit de la traiter avec d'autant plus de sérieux que notre époque se caractérise par une sorte d'obsession patrimoniale dont on ne connaît pas en définitive les véritables fondements : comment créer tout en conservant ? Telle est l'aporie d'aujourd'hui.

Les objets du culte ne sont pas sacrés, mais ils portent ce que l'homme a de plus sacré en lui. On comprend dès lors qu'il faille être réduit à la dernière extrémité pour les détruire et, si on y est acculé, à le faire en s'entourant d'un maximum de respect, sauf à scandaliser les communautés humaines dont ces objets sont issus.

L'Église a observé jusqu'à la Révolution l'ancienne règle liturgique qui consistait à enterrer dans le sol même du lieu de culte les objets qui avaient fini leur course : on sent à travers cette pratique une attitude à la fois éloignée du fétichisme et en même temps respectueuse de ce que véhicule la matière animée par le travail de l'homme. Pourquoi ne pas reprendre aujourd'hui de semblables usages et s'interdire de les vendre ou de les céder en d'autres mains qu'ecclésiastiques, spécialement dans une époque où l'apothéose de l'industrie pousse à la consommation et à l'avilissement de l'objet : c'est à l'Église qu'il appartient de rappeler que cet avilissement de l'objet débouche sur l'avilissement de l'homme.

J'irais plus loin : les autorités diocésaines devraient s'interdire d'accepter ou de demander la désaffectation culturelle des œuvres d'art. Ce n'est pas parce qu'un objet culturel est un chef d'œuvre de la peinture ou une pièce particulièrement précieuse d'orfèvrerie qu'il est condamné à perdre sa fonction de dévotion ou de liturgie. S'il a perdu son usage, qu'il reste en « jachère »

dans quelque dépendance de l'église, mais qu'il n'aille surtout pas dans un musée où il perdra définitivement sa véritable signification.

Conserver, supprimer : au nom de quels critères ? Question très difficile... Se fonder sur la hiérarchie canonique qui distingue les objets consacrés des objets bénis et des objets d'usage n'est pas suffisant : qu'il faille s'assurer du maximum de décence pour supprimer un objet consacré, assurément ; mais rien ne permet d'affirmer que les objets « courants » ne doivent pas être conservés avec le même soin. S'appuyer sur la qualité esthétique des œuvres n'est pas davantage satisfaisant : au contraire. Que de destructions ont été commises au nom d'une « remise en ordre » esthétique imposée par les services de l'État ! L'objet en plâtre, le produit industriel, a sa place dans nos églises à côté des chefs-d'œuvre. Conserver ou supprimer suppose en fait au préalable un acte de sagesse et de discernement, une réflexion approfondie : c'est un geste théologal qui ne peut pas plus être abandonné aux pouvoirs publics et à sa police des Beaux-Arts qu'être exercé solitairement par le responsable paroissial.

Conserver donc, mais comment ? Le risque d'une conservation sans esprit, sans communion avec l'objet est celui de l'ethnologie : le musée d'art sacré qui ne serait qu'une réserve d'objets cultuels dépourvus-hors d'usage donnerait de solides informations sur l'évolution des pratiques religieuses et de la liturgie ou sur l'histoire de l'art ; mais rien de plus. Ce serait un outil destiné à la connaissance de choses mortes sans rapport avec la société d'aujourd'hui, de la même manière qu'un musée des Beaux-Arts paraît hors de relations avec l'évolution de l'art contemporain. Il ne suffit pas de parquer les objets cultuels dans une sorte de réserve pour s'acquitter de la mission qu'il est souhaitable d'accomplir à leur égard : il faut d'abord leur insuffler de nouveau la vie que leur ont donnée leurs créateurs et pour cela entrer en communion avec ceux-ci, accom-

plir un acte d'Église, retrouver leur identité pour aller vers l'universalité. Faute de quoi, les objets seraient comme une réserve morte.

Dans cette optique, un écueil menace : la tendance qui caractérise notre époque post-moderne à réutiliser les objets dans un sens différent de celui dans lequel ils ont été conçus. Certes, mieux vaut-il agir ainsi que de laisser à l'abandon ; encore faut-il se souvenir qu'en définitive le post-modernisme possède un goût de mort et de dérision. Le remploi de gestes, objets, signes sans référence à leurs sens, contexte, usage originels revient à se situer hors de la tradition sans apporter une innovation véritable.

La situation en France offre cette particularité que les églises sont très largement dépouillées des œuvres qui servaient à leur usage : la Révolution française, la mode du néo-gothique au 19<sup>e</sup> siècle qui a conduit à l'élimination, dans bien des endroits, du mobilier tridentin, la Séparation de 1905 qui a déresponsabilisé autant les desservants que les maires, l'esthétique des années trente au nom de laquelle a été entrepris un premier nettoyage par le vide tant par le service des monuments historiques que par les communautés paroissiales, la recherche de l'idéale primitive Église qui a accompagné l'application dans une France moderniste des prescriptions du concile Vatican II, l'amalgame entre le souci de recueillir l'héritage et le traditionalisme avec son cortège de connotations péjoratives (refus du Ralliement, sympathies pour l'Action française, puis Vichy, l'Algérie française, etc.) ont fait des églises des lieux démeublés. Il faut en prendre son parti, ne pas se décourager : ce n'est pas la première fois dans l'histoire du pays que ces édifices ont été vandalisés. Jamais, cependant, les catholiques n'auront eu aussi peu les moyens matériels de panser les blessures : l'état d'exaction risque donc de durer longtemps. Mais peut-être sera-ce une chance pour la communauté chrétienne de France : qu'à l'instar des Hébreux en exil sur les

rives de Babylone après la destruction de l'édifice de Salomon, ils en profitent pour se rappeler que le véritable Temple est dans leur mémoire ; qu'ils portent dans leur cœur le souvenir des frères qui les ont précédés et celui des persécutions qu'ils ont subies pour que s'accomplisse la Nouvelle Alliance avec sa promesse d'universalité.

Jean-Michel LENIAUD

LA STRUCTURE DE LA TRADITION  
ET LA LEX ORATIONIS

On connaît bien l'adage de  
« Lex orationis est anima »  
formule est quelquefois  
celui qui cherche dans le  
quelque source pour dans  
cette article se sont à l'égard  
de la variation de son  
« Lex » a bien montré l'usage  
de cette formule pendant de  
les théologiens. Il ne s'agit  
néanmoins d'autres notions  
même en effet, le thème  
qui est transmis selon par  
la prière que par ses lieux  
de la messe en liturgie.